

Terrasse 2019

LE CERF

Terrasse estivale

du 01/03/2019 au 31/10/2019

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 00h30

Terrasse hivernale

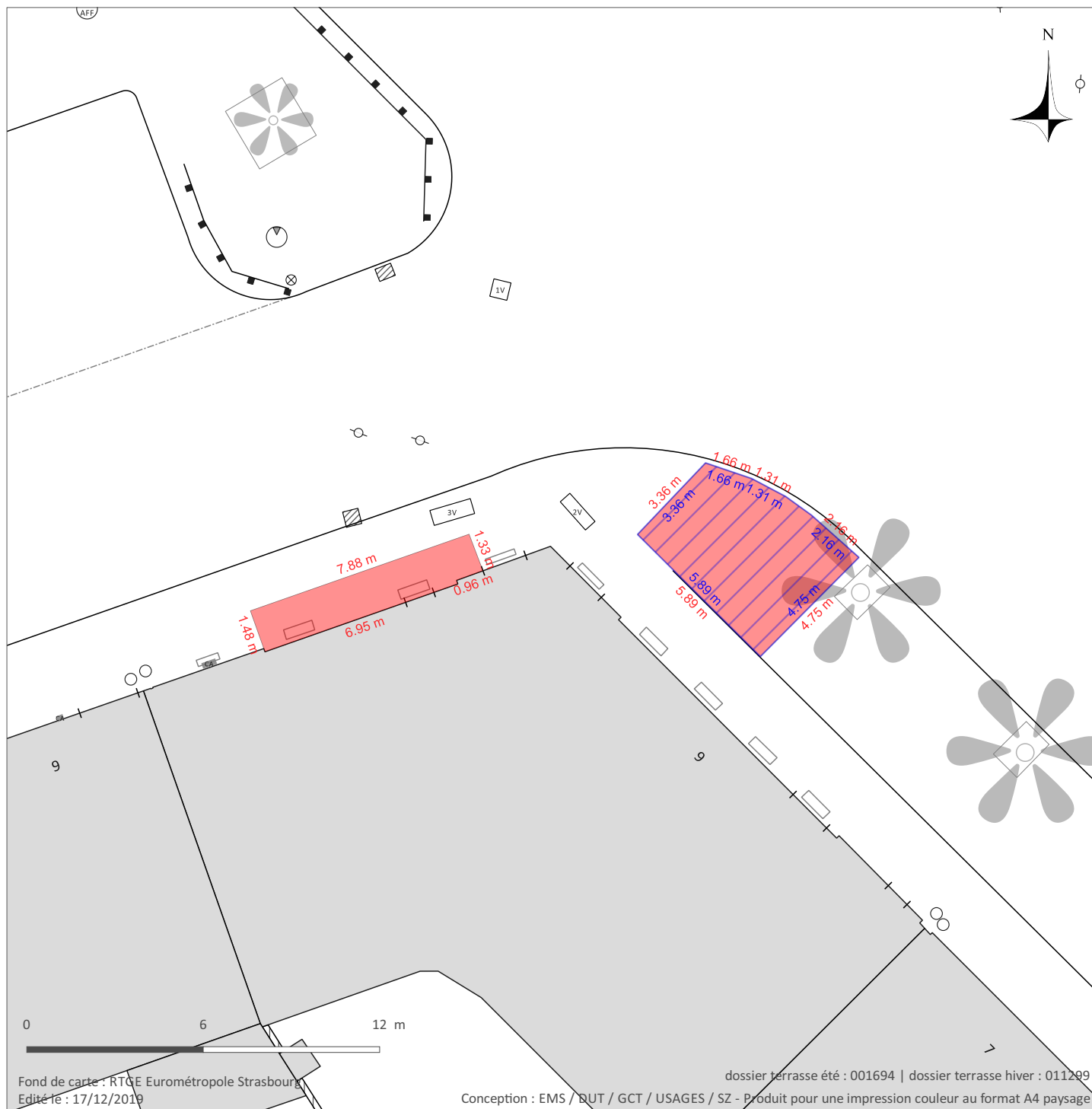
du 01/01/2019 au 28/02/2019 et du 01/11/2019 au 31/12/2019

Début d'exploitation : à l'ouverture du commerce

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de
l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Surface autorisée en été : 75 m² | Surface autorisée en hiver : 26 m²



Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

Fond de carte : RTCE Eurométropole Strasbourg
Edité le : 17/12/2019

dossier terrasse été : 001694 | dossier terrasse hiver : 011299
Conception : EMS / BUI / GCT / USAGES / SZ - Produit pour une impression couleur au format A4 paysage